

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal
du vendredi 13 janvier 2017 à 19 h 00

Présents : M. & Mme, BLANC, DARDENNES, ARLAT, BLANCHARD, CLOUET, JEANDEL, GUILLIOT, UTH, DAUCHELLE, PERDU.

Absents excusés : M. & Mme LE CHAPPELLIER, SCHAMBERT, DELARUELLE, FURST, MELOTTE, TISNE, POLLET, DEAN, DELAFALIZE

Pouvoir : Mme LE CHAPPELLIER qui a donné pouvoir à Mme CLOUET
M. SCHAMBERT qui a donné pouvoir à M. DARDENNES
Mme FURST qui a donné pouvoir à Mme ARLAT
Mme MELOTTE qui a donné pouvoir à Mme BLANC
M. TISNE qui a donné pouvoir à M. BLANCHARD
M. POLLET qui a donné pouvoir à M. DARDENNES

Madame ARLAT a été élue secrétaire.

Présents sur 19 : 10

Votants : 16

FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME TEPCV POUR : LA RENOVATION THERMIQUE DE DEUX BATIMENTS A USAGE D'HABITATION ET L'INSTALLATION DE LANTERNES D'ECLAIRAGE PUBLIC LED

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en coordination avec le Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, a lancé un appel à projets de « Territoires à énergie positive pour une croissance verte ».

Le projet présenté par l'Agglomération de la région de Compiègne, pour son territoire, a été retenu.

La participation peut atteindre un cofinancement de 1,5 millions d'euros qui représente entre 50 et 80% du montant global. 730 000 € sont déjà fléchés pour des travaux de rénovation thermique.

Cette aide est cumulable avec les aides de la Région dans la mesure où le montant total de l'aide ne dépasse pas 80%.

Elle n'est pas cumulable avec d'autres aides. Les travaux doivent être réalisés et payés en 2017.

Les actions suivantes peuvent être cofinancées à hauteur de 50 à 80% :

- La rénovation thermique de logements
- La mobilité électrique qui peut consister en l'achat de véhicules électriques. Le reste à charge sur l'achat d'un véhicule pour la collectivité serait de 20%, les 80% sont cofinancés par TEPCV et le bonus de l'Etat (déduction d'impôt).
- La biodiversité avec la mise en place de coins nature, le développement de la nature en ville, l'installation de ruches...
- La modernisation de l'éclairage public qui peut consister en un remplacement d'anciennes ampoules par des ampoules basses consommations. Dans ce cas, il faut indiquer le nombre de luminaires déposés et leur puissance et indiquer les nouvelles puissances installées.

La Commune de Le Meux avait déposé deux dossiers :

- Au titre de la rénovation thermique de logements : Les travaux consistent en une rénovation thermique complète de l'enveloppe des bâtiments et la reprise des systèmes de chauffage.

Pour le bâtiment 6, rue Bazin, la rénovation intègre l'isolation de la toiture, l'isolation thermique par l'intérieur (les façades étant en brique), la reprise des ponts thermique et d'un certain nombre de menuiseries, le remplacement de la chaudière gaz de plus de 10 ans par une chaudière gaz à condensation, la mise en place d'un thermostat et la maîtrise d'œuvre.

Pour le bâtiment 9, rue Bazin, la rénovation intègre l'isolation de la toiture, l'isolation thermique par l'intérieur (les façades étant en brique), l'isolation en sous-face du plancher, le remplacement de toutes les fenêtres vétustes par des fenêtres isolantes, le remplacement d'une chaudière gaz vétuste par une chaudière gaz collective à condensation avec compteurs individuels, le remplacement de radiateurs haute température et de convecteurs électriques par 20 radiateurs basse température et la maîtrise d'œuvre.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 196 036,67 € HT

- Au titre de la modernisation d'une partie de son éclairage public et afin de réduire les consommations énergétiques : le remplacement, en Centre Bourg, de 33 lanternes (Sodium Haute Pression de 150W) par les lanternes LED de 56W pour un montant de 29 832,00 € HT

Madame Florence BLANC propose donc de solliciter une subvention comprise entre 50 et 80 % du montant des travaux dans le cadre de la convention territoire énergie positive croissance verte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de solliciter une subvention de 80 % sur la base d'une assiette subventionnable de 196 036,67 € HT dans le cadre de la convention territoire énergie positive croissance verte
- **DECIDE** de solliciter une subvention comprise entre 50 et 80 % sur la base d'une assiette subventionnable de 29 832,00 € HT dans le cadre de la convention territoire énergie positive croissance verte
- **DECIDE** d'autoriser Madame le Maire à signer les pièces afférentes

FINANCES – SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal,

Décide d'accorder une subvention de 6 000,00 € au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2017.

La dépense sera inscrite au budget Primitif 2017 – chapitre 65 – Article 657362.

FONCIER - BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2016

Madame Florence BLANC soumet au Conseil Municipal le bilan des cessions et acquisitions qui sera inclus au compte administratif et comprend les transactions ayant fait l'objet d'un accord dans l'année (promesse et actes de vente).

Le bilan de l'année 2016 s'établit comme suit :

Cessions :

- Néant

Acquisitions :

- Néant

COMPTE RENDU DES DECISIONS PAR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Néant

Le 17 janvier 2017

Le Maire

Evelyne LE CHAPPELLIER

Commune de Le Meux

60880

Etat récapitulatif des marchés de plus de 4.000 Euros HT signés en 2016

(article 138 du Code des Marchés Publics – Arrêté du 27 mai 2004 – JO du 9 juin 2004)

1° - MARCHES DE TRAVAUX

Objet : Travaux Sol Biblio Maternelle et divers
 CP et Nom de l'attributaire : 60410 BRICODOM
 Date du marché : 14/03/2016
 Montant : 3 998,18 € HT

Objet : Travaux de reprise de voirie
 CP et Nom de l'attributaire : 60200 Ets BARIQUAND
 Date du marché : 26/03/2016
 Montant : 3 300,00 € HT

Objet : Travaux Plafond Biblio Maternelle
 CP et Nom de l'attributaire : 60190 TECHNI-ISOL
 Date du marché : 30/03/2016
 Montant : 2 782,00 € HT

Objet : Travaux effacement Réseaux rue de Caulmont
 CP et Nom de l'attributaire : 60200 INEO/PIVETTA
 Date du marché : 19/09/2016
 Montant : 103 060,00 HT

2° MARCHES DE FOURNITURES

Objet : Copieur Mairie – Ecole Elémentaire
 CP et Nom de l'attributaire : 92414 CANON
 Date du marché : 19/02/2016
 Montant : 2 817,00 €HT

Objet : Panneaux signalisation Piétons
 CP et Nom de l'attributaire : 60000 CAPOISE
 Date du marché : 29/11/2016
 Montant : 3 836,56 €HT

Objet : Véhicule électrique Nissan E-NV200
 CP et Nom de l'attributaire : 80000 UGAP
 Date du marché : 18/10/2016
 Montant : 18247,70 €HT

3° - MARCHES DE SERVICES

Objet : Mission d'Etude de Projet
 CP et Nom de l'attributaire : 76172 INGETEC
 Date du marché : 09/09/2016
 Montant : 22 537,50 €HT

Objet : Livraison Repas Liaison Froide Cantine
 CP et Nom de l'attributaire : DUPONT RESTAURATION
 Pour 16 mois jusqu'au 31 décembre 2017
 Date du marché : 06/07/2016
 Montant : 60 000,00 €HT

Objet : Avenant Mission de Maîtrise d'Œuvre CPI Salle des Fêtes
 CP et Nom de l'attributaire : Thierry POUYAUD
 Date du marché : 19/09/2016
 Montant : 7 477,12 €HT

Objet : Entretien Espaces Vert – Clos Féron 2017
 CP et Nom de l'attributaire : 60126 ESAT
 Date du marché : 30 novembre 2016
 Montant : 4 073,20 €HT pour une année

Objet : Contrôle Règlementaire Gaz et Electricité
 CP et Nom de l'attributaire : ACEP
 Pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2019
 Date du marché : 19/12/ 2016
 Montant : 4 020,00 €HT pour 3 ans

Objet : Entretien Chaudières
 CP et Nom de l'attributaire : CIEPIELLA BERTANUC
 Pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2019
 Date du marché : 14/11/2016
 Montant : 4 519,20 €HT pour 3 ans

A LE MEUX, le 13 janvier 2017

Le Maire,

Evelyne LE CHAPPELLIER